

Instruction N°DGOS/PF1/2013/104 du 18 mars 2013 relative à l'accompagnement du déploiement de la comptabilité analytique hospitalière des établissements de santé

18/03/2013

Ce texte revient d'abord sur les objectifs du déploiement de la comptabilité analytique : "outre le renforcement des compétences de gestion, l'objectif opérationnel de l'accompagnement au déploiement de la comptabilité analytique en 2013, consiste à aider les établissements de santé à produire le TAC sur les données de 2012". Il précise par ailleurs le rôle de chaque acteur dans le dispositif (ARS, établissements et ANAP), avant d'énoncer les outils et les calendriers de mise en œuvre de l'accompagnement.